

Paysage, médiation paysagère et « bon état écologique » de la haute vallée de la Sèvre niortaise

Mener une enquête historique pour fonder un projet partagé (XVIII^e-XXI^e
siècle)

*Landscape, Landscape Mediation and the “Good Environmental Statut” of the
Valley of the Sèvre niortaise – Carrying out a Historical Survey as the Basis of a
Shared Project (XVIII–XXI Centuries)*

Rémi Bercovitz



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/paysage/12242>

DOI : [10.4000/paysage.12242](https://doi.org/10.4000/paysage.12242)

ISSN : 1969-6124

Éditeur :

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, Institut national des sciences
appliquées Centre Val de Loire - École de la nature et du paysage, École nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de
Lille, Agrocampus Angers

Référence électronique

Rémi Bercovitz, « Paysage, médiation paysagère et « bon état écologique » de la haute vallée de la
Sèvre niortaise », *Projets de paysage* [En ligne], 9 | 2013, mis en ligne le 20 décembre 2013, consulté le
18 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/12242> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.12242>

Ce document a été généré automatiquement le 18 novembre 2020.

Projets de paysage

Paysage, médiation paysagère et « bon état écologique » de la haute vallée de la Sèvre niortaise

Mener une enquête historique pour fonder un projet partagé (XVIII^e-XXI^e
siècle)

*Landscape, Landscape Mediation and the “Good Environmental Statut” of the
Valley of the Sèvre niortaise – Carrying out a Historical Survey as the Basis of a
Shared Project (XVIII–XXI Centuries)*

Rémi Bercovitz

- 1 Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de ses politiques dans le domaine des paysages, de l'environnement et de l'agriculture, et spécifiquement d'une politique de l'eau et de l'aménagement des cours d'eau, le conseil général des Deux-Sèvres a souscrit avec l'Agence nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) et le laboratoire Aménagement, développement, environnement, santé, et sociétés (Adess)¹ une Convention industrielle de formation par la recherche en entreprise (Cifre). En faisant travailler un doctorant à plein-temps sur une recherche appliquée, cette convention favorise les échanges entre un laboratoire de recherche et une collectivité. Face aux importants conflits d'usages quant au partage de la ressource en eau et plus généralement à l'aménagement des cours d'eau, il apparaît en effet nécessaire d'expérimenter des méthodes et des démarches qui puissent structurer le débat public sur de nouvelles bases. C'est dans cette perspective qu'ont été imaginées les propositions méthodologiques présentées ci-après.
- 2 Débutée en mars 2012, la recherche doctorale n'est, à l'heure de ces « 5^{es} journées doctorales en paysage », qu'à ses prémises et je suis loin de pouvoir présenter des résultats inédits basés sur plusieurs années d'investigations patientes et laborieuses. Je situe plutôt cette recherche à l'autre bout du parcours doctoral : celui où se dessine l'horizon problématique, celui de la formulation des hypothèses, de la structuration d'un itinéraire méthodologique et de l'imagination de démarches innovantes. C'est

également le temps où, timidement, les premiers résultats émergent, incitant la recherche à poursuivre dans certaines voies, à en abandonner d'autres. Ce sont ces réflexions méthodologiques et ces pistes de travail, encore embryonnaires, qui sont présentées dans les lignes qui suivent. En cela, elles sont sujettes à des vérifications et à des remises en cause qui doivent créer les conditions d'un débat. J'évoquerais dans un premier temps le contexte conflictuel de reconfiguration généralisée des rapports société/cours d'eau qui constitue l'horizon problématique de la recherche. À partir du cas des paysages de la vallée de la Sèvre niortaise, j'aborderais cette question en insistant sur le réagencement actuel des finalités des politiques publiques de l'eau autour de la notion de « bon état écologique ». Sur la base de ces analyses, je présenterais les fondements méthodologiques d'une démarche qui aborde le paysage à la fois comme objet de la connaissance et comme outil d'aide à la décision. Cette démarche, qui vise à faire du paysage un objet de médiation, s'appuie sur la construction et le partage d'une connaissance historique.

Horizon problématique et objectifs de la recherche

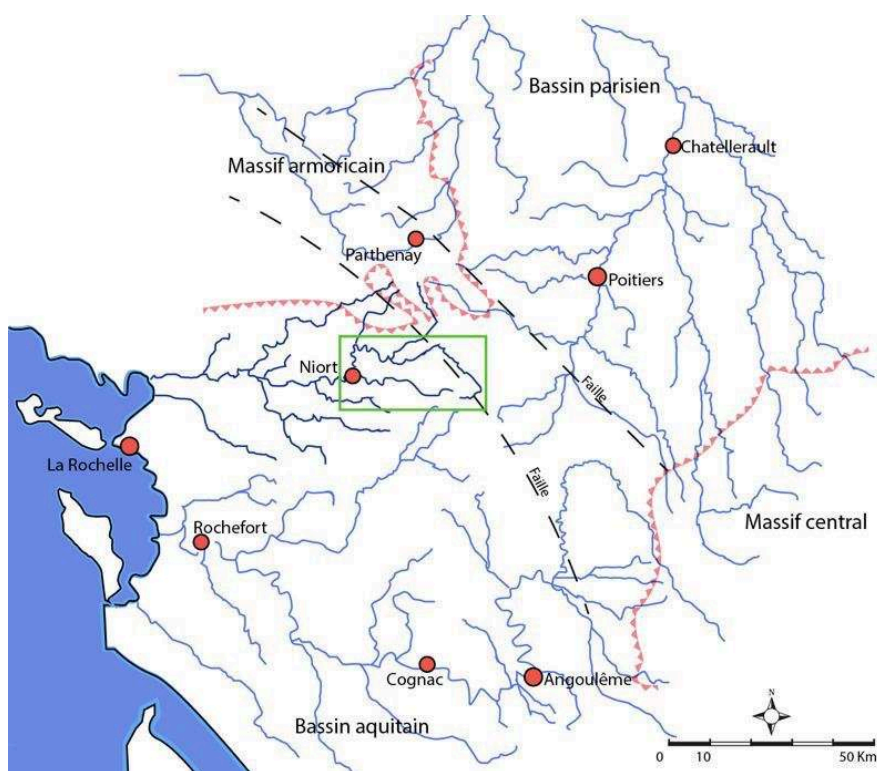
Rivière aménagée, rivière renaturée : un tournant historique à négocier

- 3 Les politiques contemporaines de l'eau doivent répondre à des attentes multiples, d'ordre économique, écologique, sanitaire et de sécurité, urbanistique, patrimonial et touristique... Elles poursuivent ainsi des fins potentiellement contradictoires et sont de ce fait particulièrement exposées à la controverse. Pêcheurs en colère, agriculteurs inquiets, écologistes révoltés, consommateurs vigilants, administrateurs embarrassés, constituent les principaux personnages d'un feuilleton qui nous raconte, en chacun de ses épisodes, comment s'élaborent en ce domaine, à la croisée des logiques de ces différents acteurs, les choix individuels et collectifs. Au cœur de cette tension : le partage et le maintien de la qualité de la ressource en eau. Des usiniers et minotiers du XIX^e siècle aux irrigants de l'agriculture productiviste d'aujourd'hui, les disputes sur l'accès à la ressource et sur son utilisation juste et économe s'observent sur la longue durée. Cette situation n'est donc pas nouvelle, mais on enregistre néanmoins depuis deux décennies une revitalisation, en même temps qu'un élargissement à l'échelle planétaire, de ces débats sur les usages et la qualité des eaux (Schneier-Madanes, 2010). En Europe occidentale et en Amérique du Nord, la période récente a particulièrement été marquée par l'importance nouvelle donnée à la dimension écologique du rapport des sociétés à l'eau. Ce tournant environnemental s'incarne, sur notre continent, dans la politique définie par la directive cadre eau (DCE) promulguée en 2000, qui fixe aux états membres l'objectif d'atteindre le « bon état écologique » des cours d'eau à l'horizon 2015. Cette politique marque, ou au moins annonce, une rupture fondamentale par rapport à la culture technique et aux pratiques aménagistes auparavant (et actuellement) mises en œuvre sur les cours d'eau. On s'est en effet avant tout efforcé pendant plusieurs siècles de contenir les cours d'eau, de maîtriser et de diriger les flux, à des fins de protection et de production. Avec la DCE, cette culture de l'« aménagement » semble aujourd'hui être remise en cause, au profit d'une culture du « ménagement » (Rode, 2010).

- 4 À ce tournant écologique s'ajoute et correspond une autre mutation, qui semble prendre ses racines plus loin dans le temps. À observer l'émergence de nouvelles fonctions matérielles et immatérielles attribuées aux cours d'eau, on pourrait en effet également parler d'un « tournant symbolique et patrimonial » qui confère aux fleuves et aux rivières une valeur culturelle et identitaire inédite, voire un statut d'emblème territorial, porteur de l'image des villes et de territoires. Le cours d'eau incarne désormais non seulement un vecteur potentiel de biodiversité et un flux de nature au sein des espaces urbanisés et ruraux, mais aussi une réserve de sens et d'aménités, ainsi qu'un foyer de ressourcement au cœur des territoires productifs. Ainsi, on a vu ces dernières années le retour d'une « aquosité urbaine » (Guillerme, 1990) et il semble que les vallées « ordinaires » périurbaines ou rurales soient, elles aussi, aujourd'hui atteintes par ce même mouvement de retour à la rivière et au fleuve (Montebault, 2008 – Davodeau, 2008). Sur la base de valeurs différentes, de nouvelles formes d'appropriations et d'usages sociaux des cours d'eau voient le jour. Ce mouvement s'observe en particulier à partir de l'attention portée aux paysages et aux patrimoines de l'eau. Ce n'est plus seulement l'eau qui est érigée en ressource mais également le paysage. Cadre de vie, espace récréatif ou de nature en ville, le cours d'eau est devenu un patrimoine paysager et une « valeur refuge » (Ardillier-Carras, 1998 ; Barraud, 2007).
- 5 Ma recherche doctorale s'inscrit dans ce tournant historique global pris par la relation société/cours d'eau. Elle est motivée, au premier chef, par un double constat : celui, d'une part, de l'importance des contradictions que doivent affronter, en ce moment clé, des politiques de l'eau et du cours d'eau aux finalités ainsi réordonnées et celui, d'autre part, de la nécessité d'assumer et de prendre en compte la diversité des pratiques et des représentations sociales liées au cours d'eau, c'est-à-dire la question du sens et de la valeur donnés à la rivière et aux usages qu'on en fait. Particulièrement exposés aux controverses socio-environnementales décrites ci-dessus, les territoires et paysages de la haute vallée de la Sèvre niortaise relèvent d'une étude de cas à la fois singulière et généralisable.

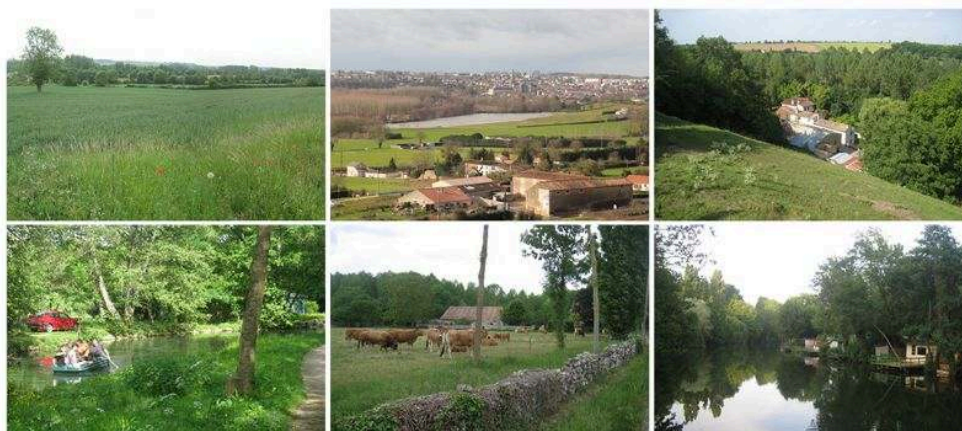
Le cas de la Haute Sèvre niortaise

Figure 1. Localisation du terrain d'étude dans son contexte régional



- 6 Territoire de contact au carrefour du Massif armoricain et du Massif central, du Bassin aquitain et du Bassin parisien, la vallée de la Haute Sèvre niortaise, située en amont de Niort, constitue aujourd'hui un espace de rupture au sein des plateaux de champs ouverts. Ces derniers offrent en effet des conditions plus favorables aux développements des activités productives (agriculture intensive, développement de l'habitat et de zones industrielles, infrastructures routières, etc.) que les terres humides et étroites des fonds de vallées. À la faveur de ce déploiement des activités économiques sur les plateaux, beaucoup ne voient plus guère dans cette vallée qu'un espace naturel récréatif, un « ruban vert » à vocation d'oasis et de refuge (Bercovitz, 2011). C'est oublier qu'elle fut, des siècles durant, le centre névralgique de ces territoires. Au milieu du XIX^e siècle, les terrains de fond de vallée pouvaient valoir jusqu'à deux fois ceux du plateau² ce qui montre la valeur agronomique et économique que la société d'alors leur attribuait. Fournissant également l'eau et la force motrice, les relations furent évidentes entre les espaces valléens et la vie industrielle de l'époque : rouissage, chamoiseries, scieries, foulonneries, tanneries, minoteries, autant d'activités qui marquent de leurs héritages les paysages de la Haute Sèvre niortaise. Modelée par une longue histoire de l'aménagement liée aux usages agricoles et industriels de la ressource en eau, la Haute Sèvre niortaise est le type même de la rivière étagée et compartimentée. Ces aménagements ont largement contribué à transformer le régime des eaux et le système hydraulique modifiant de manière durable les paysages de fond de vallée. Fossés d'irrigation, canaux de dérivation, biefs de moulin sont des équipements et des aménagements qui ont eu vocation à maîtriser le régime des eaux dans la perspective d'une valorisation des terres de fonds de vallées ou de la force hydraulique.

Figure 2. Diversité des paysages de la Haute Sèvre niortaise et des pratiques sociospatiales associées



Source : Rémi Bercovitz.

- 7 Introduite dans le droit français depuis le « Grenelle de l'environnement » et la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (Lema) de 2006, la notion de « bon état écologique » est au cœur des objectifs du schéma d'aménagement et de gestion des eaux Sèvre niortaise et marais poitevin (Sage Snmp) adopté en 2011. Elle introduit au moins deux aspects nouveaux : le rétablissement des continuités écologiques, en particulier piscicoles et sédimentaires et, plus largement, la renaturation hydromorphologique du cours d'eau. Se déploient autour des questions entrelacées de continuités écologiques et de gestion physique des cours d'eau des problématiques que les différents acteurs de la vallée n'ont pas l'habitude de manipuler. Sur ces nouveaux sujets, ces derniers vont devoir redéfinir leurs positions, formuler des discours, produire une expertise et des actions d'un nouveau type qui, appliquées sans concertation, généreront – et génèrent déjà – de multiples réticences³. De fait, la Sèvre niortaise ne peut pas être seulement traitée en simple infrastructure écologique relevant de la seule ingénierie environnementale. Elle est, d'un point de vue géo-historique, la matrice d'un territoire habité, exploité et pratiqué, faisant l'objet de logiques d'appropriations qui peuvent parfois heurter les politiques de renaturation⁴. Elle est, aussi, l'un des emblèmes de ce territoire et un vecteur essentiel du sens donné par les populations locales à leur cadre de vie. Il serait ainsi illusoire d'imaginer que les objectifs de la directive puissent être mis en œuvre à l'échelle locale dans le cadre d'une démarche descendante (*top down*). Si le « bon état écologique » reste un mot d'ordre venu d'en haut, dont les finalités restent mal comprises et apparaissent aux riverains décalées par rapport aux enjeux locaux, il n'a que peu de chance d'aboutir à un projet durable et partagé. À n'en pas douter, une démarche ascendante (*bottom up*) est à combiner avec la précédente. Afin de saisir dans quelle mesure des politiques décidées en haut lieu peuvent avoir une consistance à une échelle locale, des procédures de dialogues et de concertation avec les riverains et usagers de la Haute Sèvre niortaise doivent être mises en place. Les auteurs de la directive ont d'ailleurs pris conscience de la nécessité de fonder cette politique sur des projets partagés. Ils insistent sur le fait « qu'il convient que les décisions soient prises à un niveau aussi proche que possible des lieux d'utilisation ou de dégradation [...], en cela [le succès de la DCE] requiert également l'information du public, la consultation et la participation du public, y compris les utilisateurs » (DCE, article 13 et 14). La vocation de la thèse présentée ici se veut être un support d'aide à la décision et à la médiation,

au sens où elle doit permettre de fonder la discussion relative aux actions à conduire en matière de politique de l'eau sur des constats et des savoirs partageables et appropriables par l'ensemble des acteurs concernés. Elle s'inscrit donc dans la perspective de mettre en place une démarche associant recherche et action dont l'objectif est d'accompagner les transformations sociales et paysagères sur la base d'une coproduction de connaissances sur ces mêmes transformations (Barbier, 1996).

Hypothèses et cadre théorique

L'hypothèse du paysage comme objet médiateur

- 8 Face aux problèmes que posent la diversité des attentes sociales, la multiplicité des objectifs et la reconfiguration des finalités, l'action publique en matière de politique de l'eau et d'aménagement des cours d'eau, il importe aujourd'hui de pouvoir se référer à un cadre intégrateur de réflexion et d'action qui rende à la fois manifestes et gérables les interrelations entre les différentes dimensions et implications d'une action menée sur les rivières et sur les fonds de vallées qu'elles drainent, ainsi que sur les paysages associés. Ce cadre, pour moi, est constitué par le paysage, que je ne prends donc pas seulement en considération en tant que problématique spécifique d'une politique du cours d'eau, mais aussi et surtout en tant que résultante tangible d'une histoire des relations de l'homme à son territoire et au cours d'eau. Le paysage, considéré comme structure matérielle évolutive, enregistre dans la durée l'impact des pratiques et des politiques. Il est ici appréhendé d'abord comme un témoin, vers lequel on peut se reporter pour évaluer et penser l'action (Puech, Rivière-honegger, 2004). Mais son caractère concret et sa dimension sensible en font aussi un objet autour duquel peut se nouer un débat et peut se construire – comme le veut la Convention européenne du paysage – une participation des populations aux décisions. On envisage alors le paysage comme un outil de médiation capable de faire émerger un nouveau « contrat socioterritorial ». Dans cette perspective, on parlera de « médiation paysagère » (Michelin, 1999 et 2005 ; Briffaud, 2002 ; Lelli, 2003 ; Paradis et Lelli, 2010 ; Davodeau et Toublanc, 2011 ; Bercovitz, 2011).
- 9 Mais émettre l'hypothèse de la médiation paysagère, n'est-ce pas réifier le paysage ? N'est-ce pas lui donner une valeur *a priori*, contournant en cela le problème de la construction sociale et historique de ses significations ? Instruire le paysage en objet de médiation, n'est-ce pas oublier que durant plusieurs siècles, le paysage a plutôt été un instrument symbolique de la domination sociale (Luginbühl, 1991 et 1989), « une modalité visuelle [...] par laquelle des groupes dominants ont signifié leur propre monde à travers une relation imaginaire à la nature » (Brunon, 2006) ? Dans cette perspective, il apparaît impossible de donner au paysage une valeur en soi. Celle-ci se construit plutôt en fonction de l'état du complexe socio-écologique et des rapports sociaux propres à une époque. Le contournement du sens et des valeurs hérités que peut potentiellement opérer la médiation paysagère apparaît périlleux. Il existe en effet un risque d'entretenir un malentendu, un décalage entre ce que les acteurs locaux d'une part, et les praticiens de la médiation paysagère, d'autre part, mettent derrière cette notion. Ainsi si certains de ces praticiens/médiateurs voient le paysage comme un paradigme intégrateur entre nature et société capable d'assurer une fonction de médiation dans un projet de territoire, c'est-à-dire relevant d'une construction

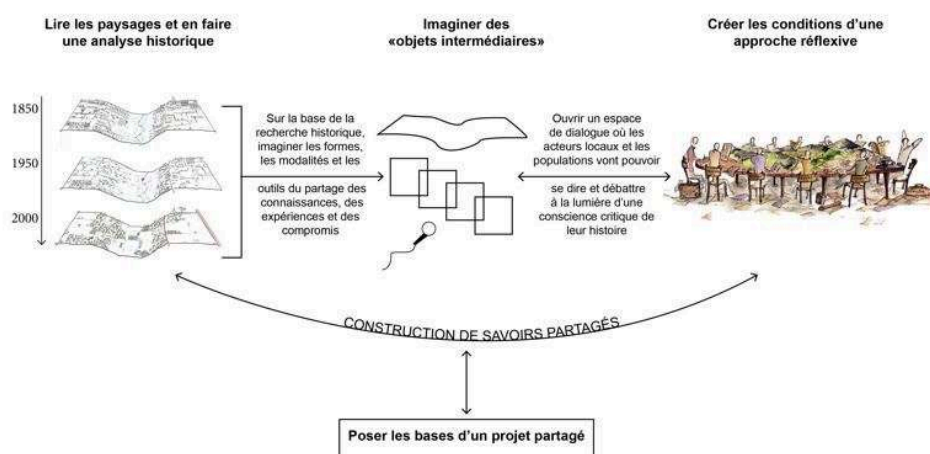
épistémologique assez complexe, il n'est pas du tout acquis que les acteurs locaux et les populations appréhendent le paysage de la même manière. Il semble au contraire que les catégories historiquement datées (pittoresque, sublime, bucolique...) restent très prégnantes (Voisenat, 1995) et doivent être prises en compte, même si elles apparaissent bien éloignées du paysage tel que les praticiens de la médiation paysagère l'appréhendent.

- 10 Ces quelques idées nous amènent à formuler une hypothèse connexe à celle proposée ci-dessus. Le paysage ne génère pas de lui-même un effet dialogique : il est plutôt porteur de discours et de pratiques historiquement construits et socialement différenciés et, par conséquent, les effets de domination symbolique ne lui sont pas étrangers. On postulera donc que le paysage peut structurer le débat public sur de nouvelles bases – plus démocratiques et plus complexes – qu'à condition d'en construire une lecture potentiellement partageable, c'est-à-dire une opération qui vise, au-delà du visible, à cerner dans la durée les déterminants socio-écologiques qui expliquent les formes des paysages (Davasse *et al.*, 2012). Dans cette perspective, la démarche de médiation que nous proposons de mettre en œuvre s'appuie sur une lecture et une analyse historiques des paysages. Cette lecture qui doit résulter d'une construction collective et constituer une surface d'échange est utilisée à la fois comme ressource cognitive et support de médiation.

Méthode et démarche

Une démarche qui insiste sur la dimension historique et sur les réflexions collectives

Figure 3. Une démarche qui insiste sur la dimension historique et sur les réflexions collectives



- 11 L'expérimentation imaginée sur les paysages de la vallée de la Sèvre niortaise a en effet ceci de singulier qu'elle propose la mise en œuvre d'un processus de médiation fondé sur le partage d'une connaissance historique. À partir d'une recherche fondamentale sur les fonds archivistiques du département relatifs à la vallée de la Haute Sèvre niortaise et à son aménagement depuis la fin du XVIII^e siècle, il est proposé d'initier et d'animer en fonction d'un axe historico-prospectif le dialogue sur le paysage et la durabilité de l'aménagement du cours d'eau et du cadre de vie des populations

riveraines. Cette recherche-action s'articule autour de trois opérations fortement imbriquées que je distinguerai pour la clarté de la démonstration. La méthode présente moins une démarche linéaire que trois attitudes qui se chevauchent dans le temps et se nourrissent de leurs résultats respectifs.

12 **1. Lire les paysages et en faire une analyse historique** qui vise à reconstituer sur le temps long la trajectoire et les états successifs des milieux et des paysages de la Sèvre niortaise en insistant sur les liens de toutes natures qui unissent le rapport à l'eau et aux formes du paysage. Cette démarche passe par des allers-retours répétés entre terrain et enquête. L'observation *in situ* des paysages cherche à rendre compte des logiques d'organisation des paysages et à relever les indices des dynamiques passées et à l'œuvre. Elle nous permet d'émettre des hypothèses et de formuler une première lecture, mais elle ne peut pas tout. Il apparaît alors nécessaire de faire appel à d'autres sources qui seront mobilisées lors de l'enquête (Lizet, De Ravignac, 1987 ; Bercovitz, Luginühl, Rol-Tanguy, 2011). Celle-ci passe par un bilan critique de la bibliographie et de la documentation existantes, par des enquêtes orales ainsi que par l'examen exhaustif des archives départementales et municipales.

13 Il faut insister sur ce dernier point car la spécificité de ma démarche réside dans l'intérêt qu'elle porte à la reconstitution des évolutions historiques des paysages à partir des sources archivistiques (Michelin, 1995 ; Davasse, 2000) et dans l'hypothèse que l'articulation entre la connaissance et l'action se situe dans cette dimension historique. On postulera en effet qu'en dévoilant les processus passés à l'origine des paysages actuels, la connaissance historique donne la possibilité de considérer l'action comme la poursuite ou l'inflexion d'une dynamique paysagère avérée. La connaissance du passé ayant en quelque sorte pour fonction de révéler d'où vient notre présent et, ainsi, de penser d'une manière historico-prospective des trajectoires possibles. Pour ce faire, une enquête archivistique détaillée est nécessaire. Celle-là s'organise en fonction de trois axes d'investigation :

I. *Mener une analyse historique des transformations matérielles des milieux et des paysages*, qui vise à restituer sur le temps long le fonctionnement, la structuration et la dynamique des milieux et des paysages valléens. Cette approche rétrospective de l'environnement et du paysage s'intéresse aux interactions entre les processus biophysiques et les pratiques sociales, en les inscrivant dans le temps et dans l'espace. On insistera en particulier sur l'histoire des usages de l'eau et des pratiques d'aménagement des cours d'eau du point de vue de leurs conséquences paysagères et environnementales. La démarche se construit à travers une analyse croisée de la documentation cartographique et des sources textuelles et iconographiques. Cet examen renseigne sur l'évolution des formes paysagères et peut nous donner des informations quant à la fonction d'éléments ou de groupes d'éléments repérables dans les paysages à un instant donné : on pourra par exemple reconstituer les variations du lit du fleuve, les modifications de l'occupation du sol et, plus largement, les évolutions qui affectent les fonds de vallées (implantation de moulin, extension ou rétraction du maillage bocager, du linéaire de fossés, de la couverture forestière, changement dans la morphologie de l'habitat, développement de celui-là, etc.).

II. *Appréhender l'histoire de la régulation politique de l'action en la matière ainsi que des jeux d'acteurs impliqués*. L'ambition de cette démarche est de mettre en lumière le « chaînage » des politiques, c'est-à-dire les relations d'interdépendance, pas toujours perçues par leurs promoteurs, qui les unissent et qui se révèlent, souvent, dans la durée. On pense ici tout d'abord aux relations entre les différentes dimensions des politiques du cours d'eau elles-mêmes. On pense également aux relations entre ces dernières et d'autres politiques territoriales (agricole, touristique, urbanistique, patrimoniale...). On attend de ce travail

qu'il permette de préciser les relations qu'il convient aujourd'hui d'établir entre les politiques du cours d'eau et un projet territorial global à l'échelle de la vallée et du bassin versant.

III. *Saisir la relation entre l'histoire des paysages et des milieux valléens et les systèmes culturels* dans lesquels s'inscrivent leurs perceptions et leurs aménagements par les habitants et acteurs concernés. On s'intéresse ici moins au paysage en tant que structure matérielle évolutive ou comme objet à aménager mais plutôt comme structure symbolique (Bercovitz, Briffaud, 2012). Il s'agit de mettre au jour les paradigmes perceptifs successifs autour desquels se sont ordonnés les regards portés sur les espaces valléens depuis la fin du XVIII^e siècle. De ces paradigmes dépendent à la fois, durant la période où ils exercent leur emprise sur les regards et les manières d'éprouver, l'attraction, la répulsion et, dans toutes les nuances dont elle est susceptible, la perception de la qualité et de la valeur. *In fine*, il s'agit d'identifier des dispositifs d'appréciation rassemblant manières de voir, de dire et d'agir, c'est-à-dire des réseaux de représentations et de pratiques relevant de la juridiction de ces mêmes paradigmes. On regarde ainsi ces derniers comme le foyer de la cohérence globale du lien social à un espace durant une période donnée.

- 14 **2. Fabriquer des « objets intermédiaires ».** Au cours de cette deuxième opération, il s'agit de transformer les connaissances issues de la recherche historique en de multiples « objets intermédiaires » susceptibles de construire un espace de discussion. Forjés dans le champ de l'anthropologie de la connaissance, on peut définir ces « objets intermédiaires » comme des objets et/ou des processus qui « participent à la construction de compromis et de savoirs partagés entre les acteurs, [contribuant en cela] à déplacer leurs points de vue » (Vinck, 2009) et *in fine* à repenser les cadres de l'action. Dans cette perspective, le travail que je propose de mettre en œuvre lors de cette deuxième opération consiste à imaginer les formes et les modalités du partage de connaissances et de la construction des compromis. Ici, les savoir-faire et les outils du paysagiste peuvent se révéler d'une grande utilité, notamment dans leurs capacités à traduire graphiquement la complexité des processus passés, présents et en gestation qui produisent et reproduisent les environnements et les territoires, et avec eux les paysages. En effet « parler de paysage ne se décrète pas et pour partager des points de vue et des connaissances, comme pour visualiser ce qu'étaient, ce que sont et ce que pourraient devenir les paysages, le langage n'est pas toujours suffisant » (Michelin, 2005). D'autres outils doivent être mobilisés grâce en particulier au recours à différents supports graphiques (photographies, dessins, schémas, cartes, maquettes, etc.). Il ne s'agit pas ici de dresser une liste raisonnée des supports à ma disposition, d'autres l'ont fait avant moi (Davodeau et Toublanc, 2011). Il ne s'agit pas non plus de choisir *a priori* une batterie d'outils plutôt qu'une autre, ce choix ne pourra se faire que dans l'imprédictibilité de l'action. Je préfère souligner que si les théoriciens et les praticiens de la médiation paysagère mettent en lumière les vertus médiatrices de cette « boîte à outils », ils insistent aussi sur le fait que d'une part, un tel appareillage ne doit pas constituer une fin en soi, mais bien rester un moyen et que, d'autre part, il est nécessaire de rendre lisibles au plus grand nombre les modalités de sa production.
- 15 Ces conditions sont nécessaires, mais non suffisantes. Les expériences passées incitent à ne pas surestimer la valeur et l'effet dialogique de ces outils, mais d'être également attentif aux conditions matérielles et symboliques du partage des connaissances et du dialogue. En effet, on ne dit pas les mêmes choses à un interlocuteur mandaté qu'à son voisin, à un étranger qu'à un ami, en petit ou en grand groupe, dans la salle du conseil municipal ou dans un café. Chacun s'adapte en permanence au cadre de l'interaction

dans lequel il se trouve (Beaud et Weber, 2010). Pourquoi en serait-il différemment au cours d'un processus de médiation ? Un certain nombre d'expériences récentes menées par des « paysagistes/médiateurs » amènent à penser les cadres de ces interactions. L'approche ethnogéographique basée sur une immersion dans le quotidien et les pratiques des éleveurs pyrénéens que Dominique Henry a développée lors de ces 5^{es} journées doctorales en paysage incite à penser les conditions matérielles du dialogue comme une condition fondamentale d'un processus de médiation⁵. L'attention que ce paysagiste porte à la relation pratico-sensible des éleveurs pyrénéens à travers une démarche de « dialogue avec le paysage » cherche à susciter un discours au plus près de la réalité vécue (Henry, 2012). Dans une perspective un peu similaire, je pense également à « l'approche relationnelle » proposée en vallée de l'Ance par le paysagiste Alexis Pernet qui, attentive aux circonstances spatiales, temporelles et organisationnelles du dialogue, cherche à maximiser les degrés d'interactions (Pernet, 2011). Beaucoup d'autres expériences⁶ incitent à ne pas limiter la fabrication des « objets intermédiaires » à de simples artefacts graphiques, mais bien de penser la médiation comme un réseau d'interactions individuelles et collectives qu'il s'agit d'activer au-delà d'une ingénierie de la participation qui a déjà montré son pouvoir de stérilisation et de normalisation en la matière.

- 16 **3. Coconstruire les savoirs et créer les conditions d'une approche réflexive.** Si l'opération précédemment décrite cherche à imaginer et à construire les outils, les situations et les processus permettant de transformer le matériau historique en un support de dialogue fondé sur une analyse critique de la situation contemporaine, il s'agit à présent de le mettre à la disposition de tous. Autrement dit, on cherche à faire vivre dans le champ de l'action les « objets intermédiaires » dont nous avons parlé ci-dessus. Sur la base du travail précédemment décrit, la troisième opération consiste en effet à ouvrir un espace de dialogue où les acteurs et la population vont pouvoir se dire, débattre et envisager leur avenir au regard d'une conscience critique de leur histoire. L'objectif de la médiation est ainsi d'offrir aux décideurs et aux habitants les moyens de procéder à une approche réflexive (Berdoulay et Soubeyran, 2012) sur l'évolution des milieux et des paysages valléens, ainsi que sur les actions passées, en cours ou à venir. On attend de cette démarche qu'elle assoie sur de nouvelles bases les conditions et le contenu des débats et des projets relatifs aux paysages et aux territoires de la vallée de la Sèvre niortaise. Pourtant, la vocation de la médiation n'est pas de produire directement une décision, mais plutôt d'en fournir les bases. Son rôle est de faire émerger toutes les questions qui par capillarité sont liées à cette décision, de faire advenir un réseau de complexité. Elle pourrait par exemple permettre de démonter l'idée de fixité et de réintroduire la question des dynamiques dans les débats ou encore de mettre en évidence l'entrelacement des processus naturels et sociaux, permettant en cela de dépasser à la fois le possibilisme et le déterminisme géographiques. Elle pourrait également permettre une déconstruction historique de la notion de « bon état écologique » en formulant une critique de l'idéalisation des états anciens de la rivière.
- 17 Il faut insister sur le fait que la démarche de médiation ne doit pas se construire sur le registre de la vulgarisation/valorisation, sinon la lecture et l'analyse historique des paysages ne seraient qu'une expertise surplombante et sectorielle de plus. Elle doit au contraire être un moment de production de savoirs partagés et être basée sur des transferts réciproques de connaissances. En permettant des perméabilités entre des savoirs scientifiques et expérientiels, la médiation doit, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, permettre aux populations, aux acteurs et aux décideurs de regarder les

paysages et les milieux sous un nouvel angle. D'un autre côté, le partage de savoirs de natures différentes vise à amender la recherche historique, à poser de nouvelles questions aux sources et à susciter de nouveaux axes d'investigations. On postule en effet, qu'en reconsidérant les problématiques, les hypothèses et les pistes de travail, les savoirs profanes apportent une plus-value à la recherche scientifique. Celle-là s'inscrit alors au plus près des réalités sociales, territoriales et politiques, garantissant en cela une meilleure applicabilité des savoirs (Callon *et al.*, 2001). Dans cette perspective on comprend mieux la double intentionnalité de la démarche : la lecture et l'analyse historique des paysages doivent à la fois résulter d'une construction collective et constituer une surface d'échange. La démarche n'est donc pas linéaire mais faite d'allers-retours permanents entre recherche fondamentale sur les fonds archivistiques, observation *in situ* et médiation, cette dernière ne pouvant ainsi pas se construire sur les résultats de la recherche historique mais bien sur les interrogations respectives du chercheur et des collectifs en place.

- 18 Cette dernière opération pose de manière aiguë la question de l'opérationnalité de la démarche. À quoi doit servir la médiation paysagère ? À qui s'adresse-t-elle ? Sur quel(s) « terrain(s) » peut-on l'expérimenter ? Comment cette démarche qui insiste sur les temps du paysage peut vivre dans l'action et permettre aux acteurs de (re)formuler leurs diagnostics ? Je ne développerai pas ces points dans le cadre restreint de cet article. En ce début de parcours doctoral, il m'a en effet paru nécessaire d'insister plutôt sur les dimensions théoriques et méthodologiques de mon travail, renvoyant à une autre publication les questionnements mentionnés ci-dessus.

Conclusion. Entre histoire et mémoire : comment construire un *récit paysager* permettant une action durable ?

- 19 À l'issue de ce cheminement de début de thèse, qui a présenté les enjeux socio-écologiques et paysagers, les postulats théoriques ainsi que les propositions méthodologiques d'une recherche doctorale impliquée dans l'action, revenons sur l'hypothèse fondatrice de la recherche : l'expérimentation envisagée sur les paysages de la vallée de la Sèvre niortaise vise à mettre les « temporalités du paysage » au centre des débats portant sur les actions à mener dans la perspective d'une politique intégrée de l'eau. Ces temporalités peuvent être abordées dans leur dimension historique, d'une part, et dans leur dimension mémorielle, d'autre part. L'histoire vise la reconstitution intelligible et objective, quoique toujours incomplète et soumise aux contingences des interrogations du présent, des processus passés. Alors qu'individuelle et collective, plurielle et individualisée, toujours subjective, conflictuelle, ouverte à l'amnésie, la mémoire est une représentation, un récit du passé dans le présent (Nora, 1995). Nous postulons que dans l'entrelacement dialectique des mémoires et de l'histoire des paysages peut émerger un dialogue constructif et ouvert pour penser collectivement les futurs possibles et souhaitables. On attend en effet de cette *mise en histoire* des paysages et des milieux, qu'elle donne la possibilité aux acteurs de dépasser les conflits mémoriels qui constituent autant de blocages à la mise en œuvre de toute politique orientée vers la durabilité. Renégocier les mémoires par le truchement de l'histoire, c'est en quelque sorte donner les moyens aux acteurs de construire des « récits efficaces » à partir desquels des actions d'un nouveau type peuvent émerger (Briffaud

et Davasse, 2012 ; Sgard, 2008). Dans cette perspective, on utilise les savoirs historiques sur les paysages comme une ressource cognitive postulant que par l'objectivation et la distanciation que ceux-ci induisent, il est possible de permettre aux acteurs et aux habitants de passer d'un discours passionnel à la construction d'une prise de position argumentée et discutée sur des bases communes. En montrant que les réalités paysagères sont toujours mouvantes et singulières et que la perception et l'action auxquelles elles sont soumises sont liées à un contexte environnemental, social et culturel particulier, les savoirs historiques sur les paysages amènent à relativiser les débats contemporains, ou plutôt à les appréhender sous un nouvel angle. Ainsi, à travers la distanciation qu'offre l'histoire, on peut donner la possibilité aux décideurs et aux habitants d'adopter, dans les domaines de l'environnement et du paysage, une posture réflexive sur leurs propres discours, sur leurs propres actions, contribuant en cela à susciter le débat sur de nouvelles bases, voire à en redéfinir les objets et les objectifs.

BIBLIOGRAPHIE

- Ardillier-Carras, F., « Les paysages de rivière : une valeur refuge », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 73, n° 4, 1998. p. 309-319.
- Barbier, R., *La Recherche action*, Paris, Anthropos, 1996.
- Baret, M., Chambellan, B., Duprat, S., *et al.*, « Expérience de médiation paysagère. Paysage en partage », dans Bertrand, G., Briffaud, S. (dir.), *Le Paysage, retour d'expérience entre connaissance et projet*, op. cit., p. 191-212.
- Barraud, R., « "Vers un « tiers-paysage" ? Géographie paysagère des fonds de vallées sud-armoricaines. Héritage, évolution, adaptation », thèse de doctorat sous la direction de B. Bousquet, université de Nantes, 2007.
- Beaud, S., Weber, F., *Guide de l'enquête de terrain* (1997), Paris, La Découverte, 2010.
- Bercovitz, R., « Les médiations paysagères. Théories, pratiques et perspectives », mémoire en vue de l'obtention de la mention recherche au diplôme de paysagiste DPLG sous la direction de S. Briffaud, Ensap Bordeaux, 2010.
- Bercovitz, R., « Paysage et aménagement de la Haute Sèvre niortaise (XIX^e-XXI^e siècle). Contribution de la recherche historique pour fonder un projet partagé. Préfiguration d'une Convention industrielle de formation par la recherche (Cifre) », Cepage - Adess (UMR 5185)/ Conseil général des Deux-Sèvres, rapport de recherche, 2011.
- Bercovitz, R., Bigando, E., Tesson, F., « Regards d'habitants sur les paysages du Gave de Pau au sein de l'agglomération paloise », SET (UMR 5603)/Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées, rapport de recherche, 2010.
- Bercovitz, R., Briffaud, S., « Histoire des représentations sociales de la qualité des paysages et du milieu (XVIII^e-XXI^e siècle). Les formes historiques de la valorisation du bassin d'Arcachon », ADESS (UMR 5185), rapport de recherche, 2012.

Bercovitz, R., Luginühl, A., Rol-Tanguy, A., « Les paysages du pays d'Orthe au fil de l'Adour et des Gaves réunis. Expérience d'analyse des paysages et retour méthodologique », dans Bertrand, G., Briffaud, S. (dir.), *Le Paysage, retour d'expérience entre connaissance et projet*, Les Rencontres de l'abbaye d'Arthous, Mont-de-Marsan, conseil général des Landes, 2011.

Berdoulay, O., Soubeyran, V., « Pratiques réflexives en aménagement pour une adaptation aux changements environnementaux », *L'Espace géographique*, t. 41, n° 2, 2012, p. 169-180.

Briffaud, S., « Pour une pédagogie de la médiation paysagère. Une problématique pour la formation des professionnels du paysage », *Gérer les paysages de montagnes pour un développement concerté et durable*, actes du colloque de Florac, CEP de Florac, cédérom, 2002.

Briffaud, S., Davasse, B., « Du bon usage du passé des paysages. Récits paysagers et durabilité dans trois sites viticoles européens du patrimoine mondial (Tokaj, Saint-Émilion, Cinque Terre) », dans Luginbühl, Y., Terrasson, D. (dir.), *Paysage et Développement durable*, Versailles, Éditions Quae, 2012, p. 171-183.

Brunon, H., « L'essor artistique et la fabrique culturelle du paysage à la Renaissance. Réflexions à propos de recherches récentes », *Studiolo. Revue d'histoire de l'art de l'Académie de France à Rome*, n° 4, 2006, p. 261-290.

Callon, M., et al., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Éditions du Seuil, 2001.

Davasse, B., *Forêts, charbonniers et paysans dans les Pyrénées de l'Est, du Moyen Âge à nos jours. Une approche géographique de l'histoire de l'environnement*, Toulouse, Géode, 2000, 287 p.

Davasse, B., Briffaud, S., Carré, J., Henry, D., Rodriguez, J-F., « L'observation environnementale au prisme du paysage. Dynamiques paysagères, actions territoriales et représentations socio-spatiales contemporaines dans le territoire de l'OHM Pyrénées-Haut Vicdessos », dans *Sud-Ouest européen*, 2012, p. 57-68

Davodeau, H., « La patrimonialisation : un vecteur d'appropriation des vallées ligériennes ? », *Norois*, n° 192, 2004/3, mis en ligne le 20 août 2008, URL : <http://norois.revues.org/891>.

Davodeau, H., Toublanc, M., « Le paysage-outil, les outils du paysage. Principes et méthodes de la médiation paysagère », colloque « ODPE Outils pour décider ensemble. Aide à la décision et gouvernance », Montpellier, 25-26 octobre 2011, URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00788155/>.

Guillerme, A., *Les Temps de l'eau : la cité, l'eau et les techniques*, Seyssel, Champ Vallon, collection « Milieux », 1983, 263 p.

Guillerme, A., « Le testament de la Seine », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 65 n° 4, 1990. p. 240-250.

Henry, D., « "Entre-tenir la montagne". Paysage et ethnogéographie du travail des éleveurs en montagne pyrénéenne. Haute vallée du Gave de Pau, de Campan et d'Oueil-Larboust », thèse de doctorat sous la direction de J.-P. Métailié, université Toulouse le Mirail, 2012.

Lelli, L., « La photographie de paysage comme outil de mobilisation des acteurs pour un projet de territoire », dans Debardieux, B. et Lardon, S. (dir.), *Les Figures du projet territorial*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube/Datar, 2003.

Lizet, B., Ravignac, F. de, *Comprendre un paysage. Guide pratique de recherche*, Paris, Inra, 1987.

Luginbühl, Y., « Le paysage rural. La couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole, mais que reste-t-il de l'agricole ? », *Études rurales*. De l'agricole au paysage (numéro spécial), 1991.

Luginbühl, Y., « Paysages élitaires et paysage ordinaire », *Ethnologie française*, XIX, 3, 1989.

Marlin, C., « L'Expérience ordinaire. Fabrication d'un énoncé de jardin », thèse soutenue à l'EHESS sous la direction de B. Lassus, Paris, 2008, 461 p.

Michelin, Y., *Les Jardins de Vulcain. Paysages d'hier, d'aujourd'hui et de demain*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995.

Michelin, Y., « Le paysage dans un projet de territoire : quelques pistes pour une démarche de médiation paysagère », dans Droz Y., Miéville-Ott V. (dir.), *La Polyphonie du paysage*, Lausanne, Presse polytechnique et universitaire romande, 2005, p. 143-177.

Michelin, Y., « Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français) », *Cybergeo*, mis en ligne le 10 janvier 2000, URL : <http://cybergeo.revues.org/1992>.

Montebault, D., « L'histoire comparée du Val d'Authion et de la Loire armoricaine en Anjou », *Norois*, n° 192, 2004/3, mis en ligne le 20 août 2008, URL : <http://norois.revues.org/880>.

Nora, P. (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1995, 3 t.

Paradis, S. et Lelli, L., « La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable ? », *Développement durable et territoires*, vol. 1, n° 2, 2010, mis en ligne le 23 septembre 2010, URL : <http://developpementdurable.revues.org/8548>.

Pernet, A., « Le grand paysage en projet. Entre trajectoires institutionnelles et territoires vécus. L'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance (parc naturel régional Livradois-Forez, Auvergne, France) », thèse de doctorat sous la direction de F. Pousin, université Panthéon-Sorbonne – université Paris1, 2011.

Puech, D., Rivière-Honegger, A. (dir.), *Évaluer le paysage : une utopie nécessaire ?*, Paris, CNRS Éditions/université Montpellier III, 2004.

Rode, S., « De l'aménagement au ménagement des cours d'eau : le bassin de la Loire, miroir de l'évolution des rapports entre aménagement fluvial et environnement », *Cybergeo*, mis en ligne le 22 septembre 2010, URL : <http://cybergeo.revues.org/23253>.

Schneier-Madanes, G. (dir.), *L'Eau mondialisée. La gouvernance en question*, Paris, La Découverte, 2010.

Sgard, A., « Entre rétrospective et prospective, comment reconstruire le récit du territoire ? », *EspaceTemps.net*, mis en ligne le 26 septembre 2008, URL : <https://www.espacetemps.net/articles/entre-retrospective-et-prospective/>.

Vinck, D., « De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière. Vers la prise en compte du travail d'équipement », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 3, n° 1, 2009, p. 51-72.

Voisenat, C. (dir.), *Paysage au pluriel*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995.

NOTES

1. UMR 5185 du CNRS/Université de Bordeaux.
2. Voir les états de section des cadastres napoléoniens conservés aux Archives départementales des Deux-Sèvres, AD79 – 3P.
3. L'exemple le plus significatif est probablement l'article 5 du règlement du Sage Snmp, qui enjoint les propriétaires à déclarer les caractéristiques de leurs barrages et ouvrages en travers à

défaut de quoi ces derniers pourraient être démantelés. Cet article a fait l'objet d'un recours en justice.

4. Régis Barraud a su montrer, à partir du cas du Thouet et de la Sèvre nantaise, la contradiction entre les diverses logiques d'appropriation et les politiques de restauration écologique. Voir Barraud, R., « Vers un « tiers-paysage » ? Géographie paysagère des fonds de vallées sud-armoricaines. Héritage, évolution, adaptation », thèse de doctorat sous la direction de B. Bousquet, université de Nantes, 2009.

5. On se reportera à cet effet à sa contribution au présent dossier. Voir également Henry, 2012.

6. Je pense en particulier à l'approche développée par Cyrille Marlin au Japon sur les jardins de Yakana (Marlin, 2008), celle du collectif de Chomet dans le cadre de l'Atlas pratique des paysages d'Auvergne (<http://atlaspratiquestripaysagesdauvergne.over-blog.fr>) ou encore celle du collectif Alpage. Voir également Baret, Chambellan, Duprat, *et al.*, 2011.

RÉSUMÉS

Toute politique de l'eau oscille entre des préoccupations multiples et met en mouvement des acteurs dispersés aux intérêts parfois contradictoires. La conflictualité autour des paysages de fonds de vallée se réordonne aujourd'hui autour d'une nouvelle finalité : atteindre le « bon état écologique » des cours d'eau. C'est dans ce contexte de réagencement de l'intentionnalité de l'action que s'inscrit notre recherche qui aborde le paysage à la fois comme objet de la connaissance et comme outil d'aide à la décision. Nous postulons en effet, que face à la diversité des attentes sociales dont doivent s'emparer les décideurs, il importe de pouvoir se référer à un cadre intégrateur de réflexion et d'action. Le paysage constitue pour moi ce cadre et est ainsi envisagé comme un outil de médiation capable de faire émerger un nouveau « contrat socioterritorial ». Sur la base de cette hypothèse, nous présenterons les fondements méthodologiques d'une démarche qui, appliquée au cas des paysages de la vallée de la Sèvre niortaise, s'appuie sur la construction et le partage d'une connaissance historique.

All water policies oscillate among several preoccupations and mobilize a wide variety of actors with sometimes contradictory interests. The running conflict surrounding valley landscapes is today being reorganized around a new goal : assuring that watercourses reach a "good ecological status." It is within this context of rearrangement of action intentionality that our research, approaching the landscape as both an object of knowledge and a decision-making tool, lies. We indeed postulate that given the diversity of the social expectations deciders are obliged to deal with, it is important to be able to refer to an integrating framework of reflection and action. For me the landscape constitutes just such a framework and is thus envisaged as being a tool of mediation facilitating the emergence of a new "socio-territorial contract." On the basis of this hypothesis, we present the methodological foundations of a procedure which, applied to the case of the Sèvre Niortaise valley landscapes, relies on the construction and sharing of historical knowledge.

INDEX

Mots-clés : paysage, médiation paysagère, histoire des paysages, bon état écologique, rivière et cours d'eau

Keywords : landscape, landscape mediation, landscape history, good ecological status, river, watercourse

AUTEUR

RÉMI BERCOVITZ

Historien et paysagiste DPLG. Doctorant Cifre 1^{re} année (directeurs de thèse : Mayté Banzo et Serge Briffaud), laboratoire Cepage (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage). Adess - UMR 5185 du CNRS/École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, conseil général des Deux-Sèvres.
bercovitzremi[at]gmail[dot]com